

**Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 16 septembre au 16 octobre 2025

Propriétaire	Davide Commissione
Parcelle N°	602
Adresse	Chemin des Jordils 23
Nombre d'arbres	2
Essence	Pinus sylvestris
Motif	arbres morts
Compensation	oui
Essence	2 Acer campestre

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 16 septembre 2025

CBE/mdc—2025.029 – 7.3.1